



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : RHONE

Référence : 1000560191

Discipline : P4100 - Génie Mécanique construction (P4100)

Fonction : ENS

Lieu d'exercice

Code RNE : 0692518M

Nom de l'établissement : Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent Camus-Sermenaz

Commune : RILLIEUX-LA-PAPE

Adresse : 2179 avenue de l'Europe 69140 RILLIEUX-LA-PAPE

Courriel : ce.0692518M@ac-lyon.fr

Description générale du poste

Enseignant(e) en Génie Mécanique - Construction
(Lycée professionnel)

Missions

Assurer l'enseignement professionnel en génie mécanique - construction auprès d'élèves de lycée professionnel (CAP, Bac Professionnel).

Transmettre les savoirs technologiques et les savoir-faire professionnels liés à la construction mécanique et industrielle.

Animer des activités pédagogiques en atelier et en salle (cours, travaux dirigés, travaux pratiques).

Former les élèves au dessin industriel, à la lecture de plans, à la CAO/DAO et aux bases du dimensionnement mécanique.

Encadrer les projets pédagogiques et accompagner les élèves dans la réalisation de situations professionnelles.

Évaluer les compétences des élèves dans le cadre du contrôle en cours de formation (CCF) et des examens.

Assurer le suivi pédagogique des élèves et participer à leur accompagnement vers l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études.

Contribuer aux actions éducatives et à la vie de l'établissement (conseils de classe, réunions, jurys, relations avec les entreprises).

Compétences requises

Connaissances solides en construction mécanique et technologies industrielles.

Maîtrise des bases du dessin technique, de la lecture de plans et des normes industrielles.

Utilisation d'outils de CAO/DAO (SolidWorks, Catia, TopSolid, ou équivalent).

Capacité à encadrer des travaux pratiques en atelier en respectant les règles de sécurité.

Aptitudes pédagogiques adaptées à un public de lycée professionnel.

Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

()

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.